

SÉNÉGAL

ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CODE RÉSEAU POUR INTEGRER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



**AFRICA
RENEWABLE
ENERGY
SCALE UP**



DATES

2017



MONTANT

411 k€



REQUÊTE DE

SENELEC



STATUT

Achevé

Le Sénégal ne dispose pas encore d'un code réseau régissant le raccordement des nouvelles installations sur ses réseaux de transport et de distribution d'électricité. Le développement de ce code faciliterait l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique national



CONTEXTE

La récente multiplication de centrales d'énergies renouvelables produisant de l'électricité de façon intermittente nécessite la création de règles afin d'améliorer la rapidité des raccordements, de maintenir la qualité de service et de garantir la stabilité du réseau électrique de l'opérateur national, la SENELEC.

Dans ce contexte, le gouvernement sénégalais souhaite disposer d'un nouveau code réseau opérationnel qui intègre la production renouvelable intermittente. Ce code définit les conditions d'accès au réseau électrique pour les producteurs d'énergie et les consommateurs. Il serait élaboré en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, ainsi qu'avec le régulateur national en charge de définir toutes les exigences relatives à l'exploitation quotidienne de l'énergie électrique.

Rapport final consultable sur demande



ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique financée dans le cadre d'ARE Scale up permet de :

- Dresser un état des lieux des études déjà effectuées sur le code réseau sénégalais ;
- Assister la Direction des études générales dans l'analyse des évolutions du secteur électrique sénégalais sur les segments production, distribution et transport de l'électricité ;
- Identifier les futures évolutions techniques, réglementaires, commerciales et institutionnelles qui doivent être intégrées comme hypothèses pertinentes préalables à l'élaboration du futur code réseau sénégalais ;
- Co-construire le code réseau avec l'ensemble des parties prenantes, notamment : le Ministère du pétrole et des énergies, le régulateur sénégalais de l'énergie, l'opérateur du réseau SENELEC et les producteurs privés indépendants.



PROCHAINES ETAPES / IMPACTS

L'étude, a permis au Sénégal de se doter d'un code réseau opérationnel répondant aux enjeux

d'intégration des énergies renouvelables intermittentes dans son réseau national interconnecté.



Une facilité pour développer des projets innovants dans les énergies renouvelables et stimuler l'électrification sur le continent africain.

Le groupe AFD, avec le soutien de l'union européenne, a mis en place la facilité « African Renewable Energy Scale-Up facility » (ARE Scale up) pour stimuler les investissements du secteur privé dans la production d'énergie renouvelable tant sur le réseau que hors réseau en Afrique.



Cofinancé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'AFD et ne reflète pas nécessairement la vision de l'Union européenne